



Saison 2018 – 2019

## Comité de Meurthe et Moselle de Basketball

160, ter Avenue de Strasbourg - 54000 NANCY

Tél : 03 83 37 14 82 – Fax : 03 83 32 21 18

 Comité Basket Meurthe et Moselle 

[comite-basket54@wanadoo.fr](mailto:comite-basket54@wanadoo.fr) - [www.comitebasket54.fr](http://www.comitebasket54.fr)



### Bureau

**Lundi 15 octobre 2018  
à Nancy (Comité)**



## Procès Verbal

Nancy, le 15 octobre 2018

#### Présents :

-  Mmes : Betty BETTIOL, Martine HINDAHL, Pamela PLEIMELDING,
-  MM : Adel AFIRI, Eric BETTIOL, Thierry BILICHTIN, Jacques BONNET, Florian CLIER, Julien COURTE, Michel LEONARD, Jean-Marc PELLETIER

#### Invités :

-  Mmes : Virginie PRIETO, Alexandra WOLFF
-  M. : Geoffrey KAROLAK

#### Excusés :

-  M. : Anthony TOMBA

## OUVERTURE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Président ouvre la séance et fait le **point sur les licences** au 15/10/2018 :

FFBB	SECTEUR LORRAINE	CD54
-1,8 %	-3,9 %	-3,8 %

#### Mutations exceptionnelles :

Monsieur le Président nous rappelle les règles pour accorder une mutation exceptionnelle :

- 1) il faut un changement de domicile ou de résidence,
- 2) Il faut que ce changement soit justifié l'un des motifs suivants : familial, scolaire, problème d'emploi, changement de situation militaire, situation de la nouvelle association sportive

**Le caractère exceptionnel est apprécié par l'autorité compétente pour accorder la mutation.**

Au regard des justificatifs et explications fournis, une mutation exceptionnelle est accordée à Madame Zeina EL-KHALKI VT926268, du club de JOEUF HOMECOURT BASKET (GES0054044).

#### **Convention de rattachement :**

Concernant la convention de rattachement territorial, nous avons refusé une demande mais avons été contraint de revenir sur cette décision faute d'un nombre d'équipes suffisant pour constituer ce championnat.

#### **Championnat Séniiores Féminines :**

Une poule de 8 et une poule de 7 constitueront le championnat SF du CD 54.  
4 équipes du CD 55 participeront à ce championnat.

#### **TIC U12 :**

Le TIC U12 initialement prévu le 01/05/2019 est déplacé au 05/05/2019 suite à la demande du CD 57 qui organise une autre manifestation ce même jour (panier d'or).

#### **AG SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION :**

Pamela PLEIMELDING et Eric BETTIOL participeront à l'AG du SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION le 08 novembre 2018 à 19h30 pour représenter le CD54.

#### **AG 2019 :**

1 seule candidature, celle du club de Jarny. Elle aura lieu le 7 juin 2019.  
Les clubs devront avoir un solde comptable positif ou nul, une semaine avant cet événement pour éviter les impayés, soit pour le 31 mai 2019.

#### **Bureau et Comité Directeur :**

Le prochain Bureau et Comité directeur aura lieu à ARNAVILLE le 07 décembre 2018. Le Comité Directeur du Club d'ARNAVILLE-NOVEANT est invité à se joindre à nous à cette occasion.

#### **Point Info Ligue :**

Thierry BILICHTIN fait le point sur les informations de la LRGE. La mise en place est compliquée. Le numéro de SIRET est en attente ce qui a un impact sur la gestion administrative (bulletins de paie...)

La LRGE est également inquiète concernant la baisse de ses licenciés.

3 clubs n'ont pas activé leur compte sur eFFBB malgré les relances du Directeur Territorial.

Contrôle des licences : pour la saison 2018/2019 les photocopies couleurs et les licences au format numérique (photo...) sont acceptées avant la dématérialisation prévue pour la saison 2019/2020.

Le 14 décembre 2018 Le Président de la FFBB se déplace à Strasbourg et souhaite rencontrer les Présidents de Club du Grand Est.



La Ligue Grand Est renégocie les contrats des téléphones, des photocopieurs, des assurances et des différents équipements.

Harmonisation des temps de jeu : La Ligue Grand Est se donne 1 saison pour uniformiser les temps de jeu en U13 (Alsace 4x7, Lorraine et CA 4x8) et en U15 (Alsace 4x8, Lorraine et CA 4x10). Le temps entre le ¼ temps 2 et ¼ temps 3 est à présent de 10 mn pour la Prénationale pour toute la Ligue Grand Est.

Frais d'arbitrage rencontres couplées : Les frais d'arbitrage concernant les rencontres couplées (Secteur Lorraine / CD54) étaient auparavant prises en charge par la Ligue de Lorraine. Depuis cette saison les frais sont répartis entre le secteur Lorraine et le CD54. Plusieurs problèmes se posent. Non seulement le CD54 ne maîtrise plus les frais, puisque les désignations sont faites au niveau du secteur (les frais de déplacement étant parfois excessifs) et surtout des modifications kilométriques ont été faites à la place du CD54 sur FBI.

Ce fonctionnement ne peut convenir au Président de la CDO et à l'ensemble du CD54.

Pour les championnats régionaux, la Ligue Grand Est encourage à ce que les équipes viennent avec un OTM.

Lors de la réunion des Présidents de Comités Départementaux, les points suivants ont été évoqués :

- 🍷 Le plan de performance fédéral : détection, sélection, pôle, Centre Fédéral.
- 🍷 Candidature CTO : 4 personnes sont sur la short liste.
- 🍷 Répartition des compétences concernant la formation et l'organisation d'évènements entre la Ligue Grand Est et les territoires (CD)
- 🍷 Bilan financier : Le CD10 et le CD52 rencontrent des difficultés financières, les autres CD ont un bilan équilibré.
- 🍷 Un point sur le 3x3 est fait, une attention particulière est donnée aux secteurs ruraux pour qui le 3x3 est une réelle opportunité de maintenir un championnat
- 🍷 La répartition des amendes entre les secteurs et les CD concernant les fautes techniques et les fautes disqualifiantes. Chaque championnat détermine à qui payer les sommes dues et par qui les notifications sont envoyées.
- 🍷 La commission de discipline est à présent une compétence de la Grande Ligue.

## TRESORERIE

Madame Martine HINDAHL, nous informe que concernant le mois de septembre et octobre, la quasi-totalité des versements par les clubs a été faite. Concernant les clubs n'ayant pas effectué leurs versements, les rappels vont être envoyés.

Photocopieurs : Une consignation des montants est effectuée en attendant le remboursement de 3800 €

Point gestion des salariés :

- mise en place d'un tableau des tâches
- Fiche de poste
- Formation
- Entretiens annuels à prévoir



# INTERVENTION DES PRESIDENTS DE COMMISSION

## CDO

1 - Journée de revalidation du 16 septembre à JARNY, formation continue SUD le 1 octobre et NORD à TUCQUENIEUX le 6 octobre

N/S	NOM	Prénom	QCM Validation 16/09	Formation Continue 01/10 et 6/10
			sur 20	
N	AFIRI	Adel	Ligue	
S	ALBRECHT	Gabin	18	X
S	ALBRECHT	Matthias	17	X
N	ARGOTTI	Herve	16	X
S	BADER	Fabrice		13
N	BARRUFFATO	Loris	13	X
N	BEDEL	Jules	18	X
S	BLOSSE	Marjorie	17	X
N	BLUMENFELD	Thibaut	Ligue	
S	BOESCH	Alexandre	Ligue	
N	BONNET	Jacques	Cadre	X
S	BORDET	Rémi	Abs	
N	BOULAHIS	Mahfoud	Ligue	
S	BOUNAJRA	Mourad	Ligue	
N	CALIFANO	Christian	18	X
S	CESARD	Damien	Ligue	
S	CETIN	David	Exc	abs
S	CHRISTMANN	David	17	X
S	CLIER	Florian	Exc	abs
S	DAVRIL	Marc	19	X
N	DEMOLY	Romain	12	W
S	DIGARD	Noam	15	
S	DOUIB	Fehti	13	X
S	DOUIB	Abelhamid	15	
S	DUCHESNAY-LEVASSEUR	Alexandre	17	X
S	FONDREVAY	Lou	12	
S	FONDREVAY	Pierre	13	
S	GEORGIU	Cécile	Ligue	X
N	GISSELBRECHT	Florian	18	
S	GUENAIRE	Marion	17	
S	HENIQUI	Philippe	Ligue	
S	HOETZEL	Antoine	15	
S	HRAISHA	Malek	Ligue	
S	JACQUIER	Timéo	18	X

N/S	NOM	Prénom	QCM Validation 16/09	Formation Continue 01/10 et 6/10
			sur 20	
S	JACQUOT	Yoann	Ligue	
S	JACQUOT-WEBER	Jonas	18	
N	LECAQUE	Lionel	Ligue	X
S	LECLERCQ	Damien	Exc	Exc
N	LEONARD	Michel	Cadre	X
S	LOSTETTE	Kévin	17	
N	MALOLEPSZY	Florian	Cadre	X
S	MARDON	Jeanne	Ligue	
S	MARTIN	Thomas		15
S	MECHACHTI	Rayanne	16	
S	MECHIN	Luc	13	X
N	MIR	Morad	17	X
S	NAULEAU	Valentin	12	X
S	OBRECHT	Clement	Ligue	
N	PETITJEAN	Philippe	18	X
S	POPIEUL	Regis	Cadre	X
N	RAMBAUT	Vincent	Cadre	
S	ROLLOT	Gérard	16	
S	RUDYNSKI	Maxime	17	
S	SALVADOR	David	Ligue	
N	SANDROLINI	Scotty	Ligue	
S	SCHMALTZ	Mattéo	15	
S	SIMMER	Joël	14	X
S	SIMON	Elouan	15	X
N	SLUIJZER	Harry	15	
N	SOLDA	Allan	12	X
S	STRUB	Enguerrand		11
S	THIERY	Antoine	15	
S	THIRIET	Vincent	Ligue	
S	THOMAS	Mickael	16	X
N	TIBERI	Michel	Ligue	
N	WANDLAINCOURT	Arnaud	16	X
S	ZAMBEAU	Patrick	Cadre	
S	ZOLLO	Bruno	Ligue	



Comme vous pouvez le constater, la quasi-totalité des arbitres de la liste se sont présentés soit à la revalidation à Jarny soit à la session de Formation Continue.

## 2 - Le début de saison

Quelques difficultés fin septembre pour avoir les horaires des rencontres, et même chose début octobre, mais cette fois en raison de modifications de poules. Malgré la réactivité de la CS, les clubs ont souvent tardé à mettre à jour, les arbitres n'ayant pas leurs horaires de leurs propres rencontres ne donnaient pas de disponibilités (ou au hasard), et nous ne pouvions pas désigner sur des rencontres sans horaire !

Quand nous avons pu désigner tardivement, un certain nombre d'arbitres se sont désistés, pour cause de chevauchement avec leurs propres rencontres.

En Meurthe Sud, nous avons couvert 11 rencontres sur 19, 32 sur 44 le premier WE d'octobre, et 33 sur 42 le week-end dernier, sous réserve que la CS nous confirme qu'ils se sont tous déplacés.

## 3 – Les couacs de ce début de saison

- Nous avons abordé les nouvelles règles le 16 septembre à JARNY, avec l'intervention de Lionel LECAQUE, arbitre ligue qui avait eu les informations lors du recyclage Grand Est. Lors de la formation FC du 1er octobre, nous avons été repris (qu'elle en soit remerciée) par une arbitre ligue venue accompagner un jeune, et qui nous a annoncé que des interprétations nombreuses (30 pages) et variées avaient été envoyées le 22 septembre. Nous n'en étions pas informés, et j'ai eu l'air d'un c... (ce n'est pas grave, je croyais être vacciné)
- Il a fallu faire preuve de beaucoup d'obstination pour trouver les « dernières interprétations » du règlement pourtant paraît-il disponible depuis le 22 septembre.
- Comme un bonheur n'arrive jamais seul, un arbitre mosellan m'appelle en début de semaine pour me dire que la ligue avait décidé que pour les rencontres couplées (département 18h00 et ligue 20h30), le comité devait prendre à sa charge la moitié des kilomètres, sinon il ne viendrait pas arbitrer la rencontre de 18h00, car la ligue avait déjà modifié sa convocation de 20h30 ! (on peut remarquer, avec mauvais esprit sans doute, mais j'assume, que la ligue va plus vite à appliquer ses exigences qu'à communiquer sur celles-ci, qui sont donc sans appel)
- On aurait pu penser que c'était déjà pas mal, mais mon appel au peuple pour avoir une salle pour les 3 et 4 novembre 2018 n'a eu qu'une réponse, de GONDREVILLE, AUCUN autre club n'ayant daigné répondre, même négativement, à ma demande. Ils savent tous pleurer quand ils réclament des arbitres pour leurs rencontres, mais la formation les laisse indifférents
- 2 des arbitres d'un club sont désignés pour 3 rencontres. (14h, 16h, 18h) Dans le même temps, dans ce club, les matchs de 16h (Ligue), 18h et 20h30 seront joués sans arbitre désigné. La chose qui est désolante est la suivante: certains clubs, ne forment pas d'arbitres, et sont arbitrés et dans le même temps, d'autres clubs ont 2, 3 ou 4 arbitres au compteur, dont ils ne peuvent pas profiter pour leurs propres matches. Que peut-on faire? Peut-on mettre en place quelque chose? Une sorte de priorité. Il ne s'agit pas de vouloir désavantager certains clubs, mais il est injuste que les clubs sérieux et formateurs se sentent lésés

- Concernant les horaires des rencontres déplacées au dernier moment, la date limite de modification sera J-10 à la CS pour que la CDO ait les informations à J-8. Un courrier d'information va être fait aux clubs
- La CDO regrette de ne pas avoir été informée des nouvelles règles et interprétations.
- Concernant le prochain stage d'arbitrage aucun club n'a fait de proposition de salle. IL aura lieu à GONDREVILLE

#### 4 – Conclusion

Cette saison commence mal, malgré l'implication sans faille de toute la CDO pour l'organiser au moins pire, pour l'instant.

## COMMISSION SPORTIVE

Betty intervient pour la commission sportive :

### Composition des différents championnats pour la saison 2018-2019.

CHAMPIONNATS Masculin	CHAMPIONNATS Féminin
<p>U9 M</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nord : poule de 9</li> <li>• Sud : 7 poules de 4 et 5 poules de 6</li> </ul>	<p>U11F</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 équipes intégrées dans les poules masculines</li> </ul>
<p>U11 M</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nord : 1 poule 12 dont un exempt.</li> <li>• Sud : 6 plateaux de 4 et 4 plateaux de 3 dont 1 plateau féminin.</li> </ul>	<p>U13 F</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 poule de 8</li> </ul>
<p>U13 M</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nord : 3 équipes (intègrent le championnat de Moselle)</li> <li>• SUD : 27 équipes : 6 plateaux de 4 1 plateau de 3</li> </ul>	<p>U15 F</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : poule de 8 dont 1 exempt Intégration d'un club vosgien</li> </ul>
<p>U15 M</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jusqu'au 06/10/18 au 19/01/18 : 3 poules de 6 (1</li> </ul>	<p>U18 F</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 poule de 6</li> </ul> <p>PRE REGION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 poule de 8</li> </ul>



<ul style="list-style-type: none"> <li>• poule avec 1 exempt) géographiques</li> <li>• Du 02/02/19 au 18/05/19 : 3 poules de 6 par niveau</li> </ul> <p>U17 M</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : 3 poules de 8 (1 poule avec 1 exempt)</li> <li>• Phase 2 : organisation de phases finales (1/4, 1/2, finale)</li> </ul> <p>DEPARTEMENTAL D2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 poule de 12</li> </ul> <p>DEPARTEMENTAL D3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 poules de 6 (1 poule avec 1 exempt)</li> </ul> <p>PRE –REGION</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 poule de 12</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 poule de 7</li> </ul> <p>Intégration de 3 clubs meusiens</p>
---	---

- Organisation compliquée en raison d'engagements tardifs et de désengagements de dernières minutes. Nous proposons de faire payer les engagements avant de les valider.
- Réflexion à envisager pour éviter ce genre de désagrément.
- Les plateaux U11 et U13 ont commencé le 29/09/2018.
- Un mail a été envoyé aux clubs concernant la mise en place de Championnat 3x3. Les équipes seront listées la semaine prochaine.
- Pour les défauts de réglementation :
  - Avertissement pour certaines régularisations (surclassement, licences JL et JH) avec un délai de 8 jours
  - Pas de sanctions pour les licences DC (avertissement au club afin d'être en règle à la prochaine saison)
  - Mise en place de NOTIFICATIONS DE DECISION concernant les pénalités sportives pour non-respect des règles de participation.
- On ne doit plus accepter d'engagement au CD57 sans convention signée au préalable.



- Une demande est faite par le SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION pour intégrer une deuxième équipe dans la coupe de Meurthe et Moselle en catégorie U17. Cette dernière sera composée de U15 surclassés. L'accord est donné, le règlement l'autorisant.

## COMMISSION TECHNIQUES

Il est important de continuer à transmettre les informations à Anthony pour alimenter le site et les réseaux sociaux.

## COMMISSION COMMUNICATION

Il est important de continuer à transmettre les informations à Anthony pour alimenter le site et les réseaux sociaux.

## COMMISSION SALLE ET TERRAIN

Un point est fait par Michel LEONARD pour cette commission :

- 🍷 L'éclairage de la salle de MONT SAINT MARTIN a été validé
- 🍷 L'éclairage des salles de JOEUF et de HOMECOURT a été validé également.
- 🍷 L'homologation de l'éclairage de LONGWY (Bassompierre) est réalisée avec une mise à jour des dossiers.

Pour toutes ces salles, les niveaux d'éclairage et les coefficients d'uniformité sont bons

- 🍷 Monsieur GILLARDO, Responsable Technique de la communauté d'agglomération du Grand Nancy, aimerait connaître les salles qui sont utilisées par les clubs.
- 🍷 Les tracés de la salle Louis Armand sont validés

## COMMISSION RÈGLEMENT

Rien n'est à signaler pour cette commission.

## Clôture

Après un dernier tour de table, personne ne prenant la parole, le Président clos la séance à 21h15.